

*Vallée de la Loire de Nantes aux
Ponts-de-Cé et ses annexes*



29 janvier 2016



L'animation Natura 2000 :
site Vallée de la Loire de Nantes
aux Ponts de Cé et zones annexes
est cofinancée par l'Union européenne



COMITÉ DE PILOTAGE – 2016

- Gouvernance et présidence du COPIL (Véronique Schaaf, Présidente du Copil et Laurence Diviller, DDTM44)
- Présentation du CEN Pays de la Loire (Loïc Bidault, Président du CEN)
- Proposition d'inscription au réseau RAMSAR – Vote
- Bilan général de l'animation
- Point d'info règlementaire (Laurence Diviller, DDTM44)
- Bilan de la contractualisation
 - Contrats Natura 2000
 - Contrats agricoles MAEc (Chantal Deniaud , CA 44)
- Evaluation du précédent dispositif agricole et inventaire prairies (Solène Sacré, CEN)
- Evaluation d'incidences – bilan des sollicitations (Charline Decraemere, CEN)
- Connaissance : suivis chiroptères, Angélique, Marsilée
- Communication
- Perspectives 2016



PRÉSENTATION DU CEN PAYS DE LA LOIRE

Structure créée le 17 décembre 2014



Travail de préfiguration portée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
Résultat de la fusion du CORELA et du CEN Sarthe

Intégration du CORELA le 1^{er} avril 2015

Membre de la fédération des conservatoires d'espaces naturels

Missions

- Animation du réseau des gestionnaires d'espaces naturels
- Accompagnement des territoires dans leurs projets en faveur de la biodiversité et de la trame verte et bleue
- Gestion de sites naturels remarquables
- Contrat Loire et ses annexes (CLA)
- Animation du réseau Espèces Exotiques Envahissantes
- Suivis scientifiques





INTÉGRATION DU RÉSEAU RAMSAR



 Conservatoires
d'espaces
naturels



RAMSAR

Ramsar en France et dans la région

- En France, 40 sites Ramsar sur 3,3 millions d'hectares (750 000 hectares en métropole)
- En Pays-de-la-Loire, 4 sites, 38 000 hectares
- De vastes zones humides dans la région
- Compléter le réseau Ramsar après celui de Natura 2000
- La circulaire du 24/12/2009 fixe les modalités de mise en œuvre de la convention de Ramsar

Zone humide d'importance internationale

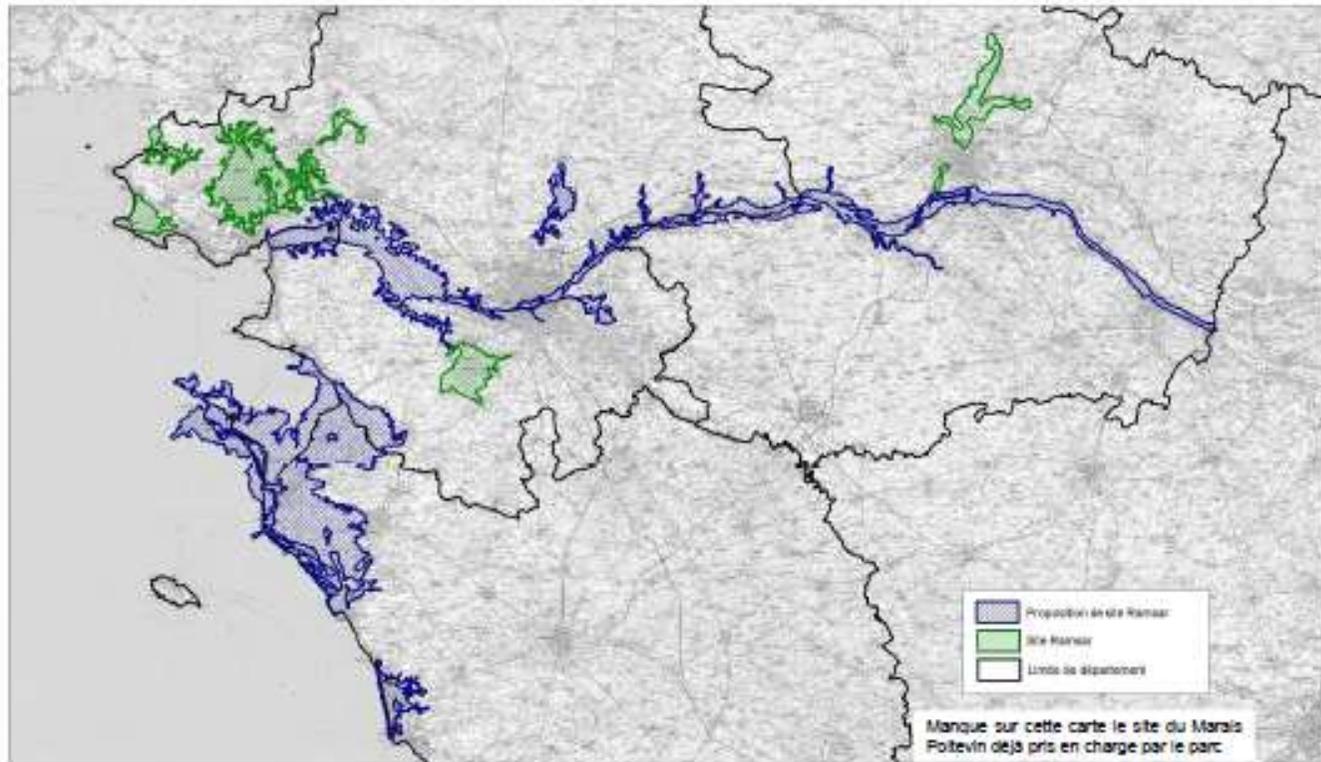
- Zone humide naturelle représentative ou rare
- Espèces vulnérables ou rares, contribution au maintien de la diversité biologique
- Habituellement plus de 20 000 individus ou au moins 1% d'une population d'oiseaux d'eau
- Population de poissons et milieux piscicoles remarquables (alimentation, migration, contribution à la diversité biologique)
- Au moins 1% d'une population animale hors avifaune



RAMSAR



CONVENTION POUR LES ZONES HUMIDES D'IMPORTANCE INTERNATIONALE
EXTENSION DU RESEAU DES SITES RAMSAR EN REGION PAYS-DE-LA-LOIRE
DOCUMENT DE TRAVAIL
Février 2013



Source: CERISE, Pays de la Loire / Institut géographique Quest / IGN, Dgpr 2011
© 2012 DDTL, CERISE, Pays de la Loire (Santier, février 2013, gpr)

Echelle 1 : 140 000





BILAN GÉNÉRAL DE L'ANIMATION 2015



 Conservatoires
d'espaces
naturels

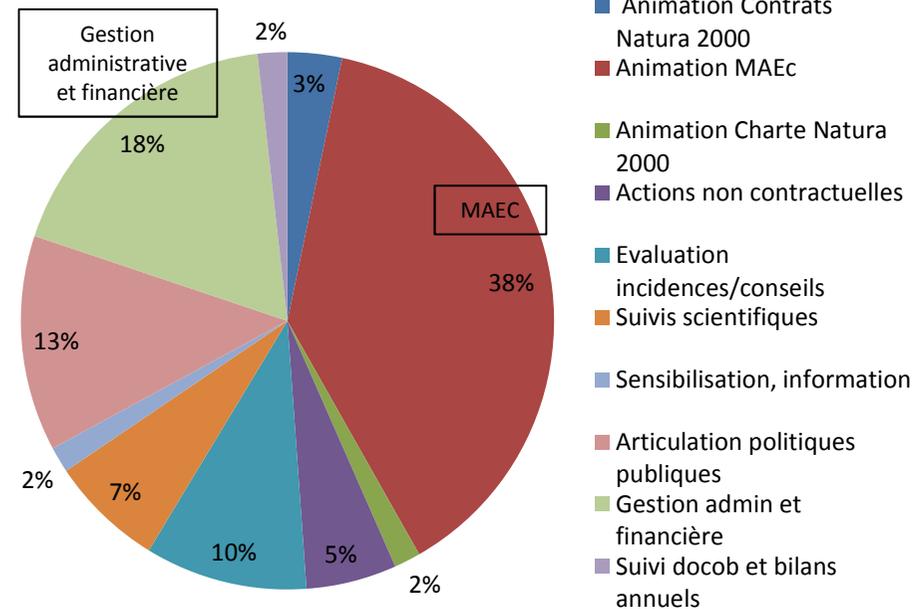


BILAN GÉNÉRAL DE L'ANIMATION – 2015

Répartition des temps de travail

Depuis novembre 2015

- Emilie Général - 80%
- Charline Decraemere - 20%
- Evaluations incidences/conseils en environnement 44
- Mise en œuvre du concours prairies fleuries
- Contrats
- Suivi des dossiers



2015, une année particulière:

- Une lourde charge administrative (nouveaux dispositifs MAEC, demande de subvention pour le poste d'animation)
- Impossibilité de monter des contrats Natura 2000
- Nouvelle programmation européenne avec nouveaux outils et nouveaux interlocuteurs



BILAN GÉNÉRAL DE L'ANIMATION – 2015

Situation administrative et financière

Période	Financement	Montant total animation	Etat
2014 (14 mois)	FEADER Etat	88 097 €	Soldé
2015 (11 mois)	FEDER Etat	124 070 €	1 acompte versé
février 2016 à juin 2017 (17 mois)	FEDER Etat	128 525 €	Demande DREAL déposée

En 2015 : une forte augmentation due à l'animation du nouveau dispositif MAEC:

- 1,3 ETP au sein du CORELA (Chargée de mission + Renfort MAEC+ Direction + temps administratif)
- Prestation des Chambres d'Agriculture du 44 et du 49 pour l'animation MAEC
- Convention avec la LPO pour des suivis biologiques





Point d'informations réglementaires



 Conservatoires
d'espaces
naturels



NATURA 2000

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

COFIL VALLEE DE LA LOIRE

29 janvier 2016



NATURA 2000

- Verdissement de la PAC et évaluation des incidences Natura 2000
- Révision arrêtés composition de COPIL
- Correspondant Natura
- Désignation de la ZSC



VERDISSEMENT DE LA PAC

VERDISSEMENT DE LA PAC

PAC 2015 – 2020 instaure une obligation de verdissement aux agriculteurs qui se traduit notamment par :

- une protection des prairies permanentes
- le maintien de surfaces d'intérêt écologique
- la diversité des assolements



VERDISSEMENT DE LA PAC

La mesure de protection des prairies permanentes comprend la notion de prairies sensibles.

Ce sont des pâturages déclarés comme prairies permanentes au titre de la PAC 2014 et situées à l'intérieur d'un site Natura 2000.



VERDISSEMENT DE LA PAC

Le retournement de ces prairies sensibles est interdit, seul un travail léger de la terre est permis.



VERDISSEMENT DE LA PAC

Le retournement de prairies permanentes ou temporaires de plus de 5 ans doit faire l'objet d'une évaluation des incidences.

Cette obligation ne s'appliquera donc qu'au retournement des prairies temporaires de plus de 5 ans.



REVISION ARRETE

COMPOSITION DU COPIL

REVISION ARRETE COMPOSITION DES COPILS

La DDTM souhaite effectuer une mise à jour des arrêtés de composition de COPIL des sites Natura 2000.



REVISION ARRETE COMPOSITION DES COPILS

Parmi les modifications proposées :

- ajout du Conseil régional en tant qu'autorité de gestion des fonds européen ;
- mise à jour des noms des communes afin de tenir compte des communes nouvelles ;



Saint-Herblon Anetz	Vair sur Loire
La Chapelle Basse Mer	Divatte-sur-Loire
Varades	Loireauxence
Ingrandes Le-Fresnes-sur-Loire	Ingrandes Le-Fresnes-sur-Loire
Bouzillé Champtoceaux Drain Liré La Varenne	Orée-d'Anjou
Faye-d'Anjou	Bellevigne-en-Layon
Le Marillais Le-Mesnil-en-Vallée Montjean-sur-Loire La Pommeraye Saint-Florent-le-Vieil Saint-Laurent-du-Mottay	Mauges-sur-Loire

CORRESPONDANT

NATURA 2000

DESIGNATION EN ZSC

DESIGNATION EN ZSC

Les sites terrestres du réseau Natura 2000 sont désignés sous le terme de Zone spéciale de conservation (ZSC).

Cette nécessite au préalable la détermination d'un pSIC, puis d'un SIC.



DESIGNATION EN ZSC

Ces étapes validées le site Vallée de la Loire a été désigné Zone spéciale de conservation par arrêté ministériel du 10 avril 2015.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Contractualisation Bilan et perspectives



 Conservatoires
d'espaces
naturels



OUTILS DE GESTION

S'adressent à tous

➔ **Contrats Natura 2000** (Propriétaires privés, communes, associations...)

Le propriétaire s'engage à mettre en place une gestion en respectant un cahier des charges. Le coût de la gestion lui est remboursé

➔ **Mesures agro-environnementales** (Agriculteurs)

L'agriculteur s'engage à respecter un cahier des charges et est indemnisé pour le surcoût ou le manque à gagner engendré

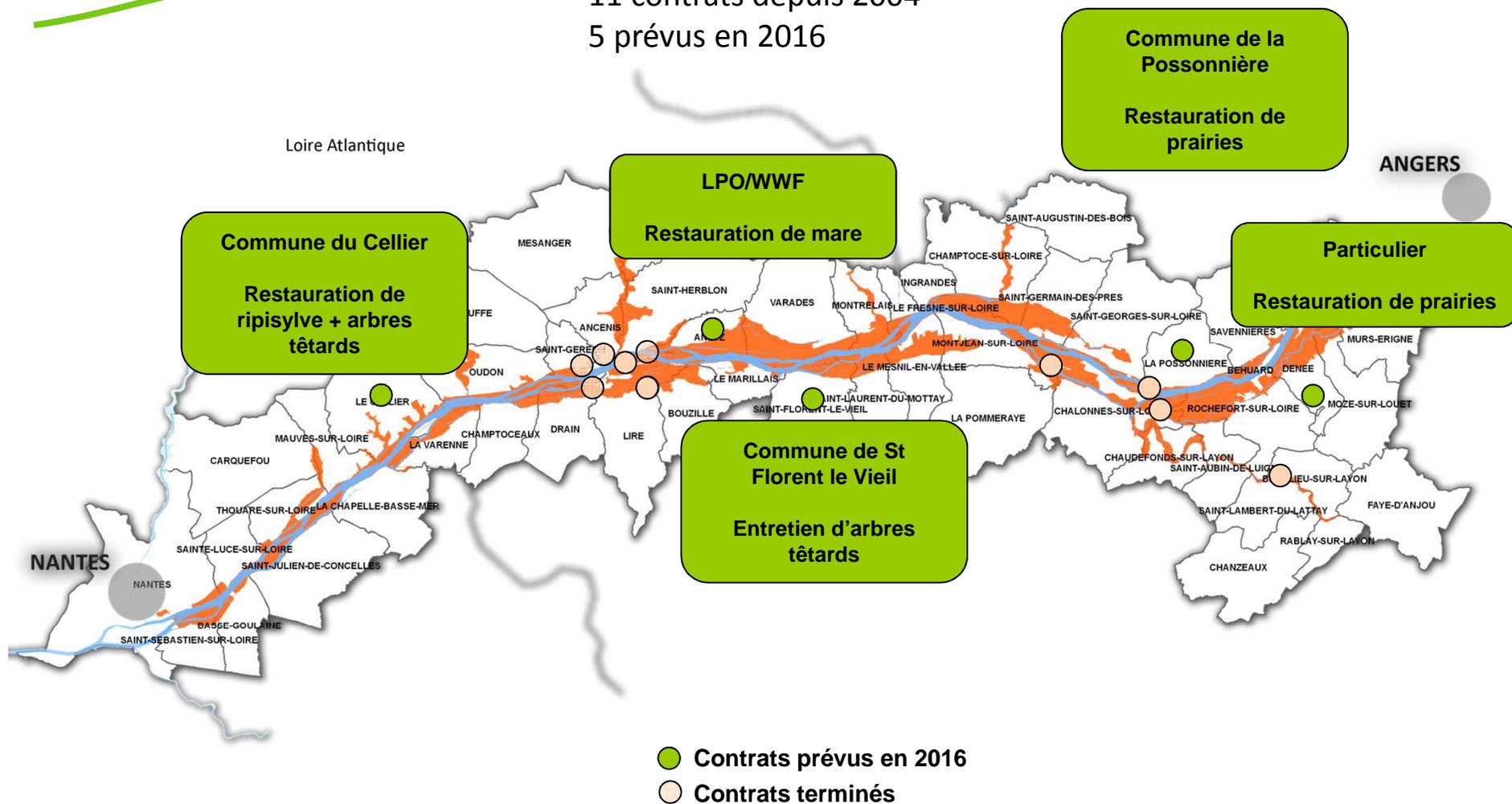
➔ **Charte Natura 2000** (Tous les usagers)

Charte de bonnes pratiques sans contreparties financière mais donnant droit à différentes exonérations



CONTRATS NATURA 2000 – 2016

11 contrats depuis 2004
5 prévus en 2016



0 5 10 Kilomètres



Conservatoires
d'espaces
naturels



CONTRATS NATURA 2000 – 2016

2016 : Nouvelle programmation

Les financements européens sont gérés par les Régions

Deux modalités de financements différentes par territoires:

- Territoire ruraux : enveloppe dédiée : FEADER
- Territoires d'agglomérations : enveloppes à intégrer par les agglomérations dans leur candidature au FEDER ITI

Problèmes :

- Pas le même taux de subvention entre territoire (100% vs 80%)
- Un territoire orphelin de fonds européens



BILAN DES MESURES AGRO- ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES 2015



COPIL N2000 Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé – 29 janvier 2016
Aloïs Artaux - Chantal Deniaud – Chambre d'agriculture 49 et 44

Qu'est ce qu'une MAEC ?



Mesures Agro-Environnementale et Climatique

Pour qui ?

- Toute personne majeure exerçant une activité agricole

Qu'est ce que c'est ?

- Engagement **volontaire** pris sur 5 ans :

**Respect d'un cahier
des charges**



**Compensation
financière**

- Contrat sur des parcelles agricoles selon les enjeux du site



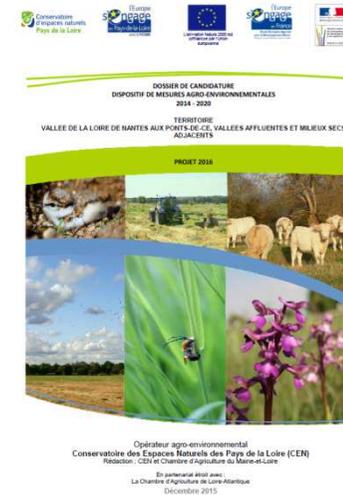
Comment ouvrir les MAEC sur un site ?



- Dépôt d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique qui répond :
 - Cadre National (document de cadrage national)
 - ET
 - Cadre Régional (Plan de développement Rural Régional des Pays de la Loire)



Réponse de la Commission régionale Agro-Environnementale et Climatique présidée par le Conseil Régional



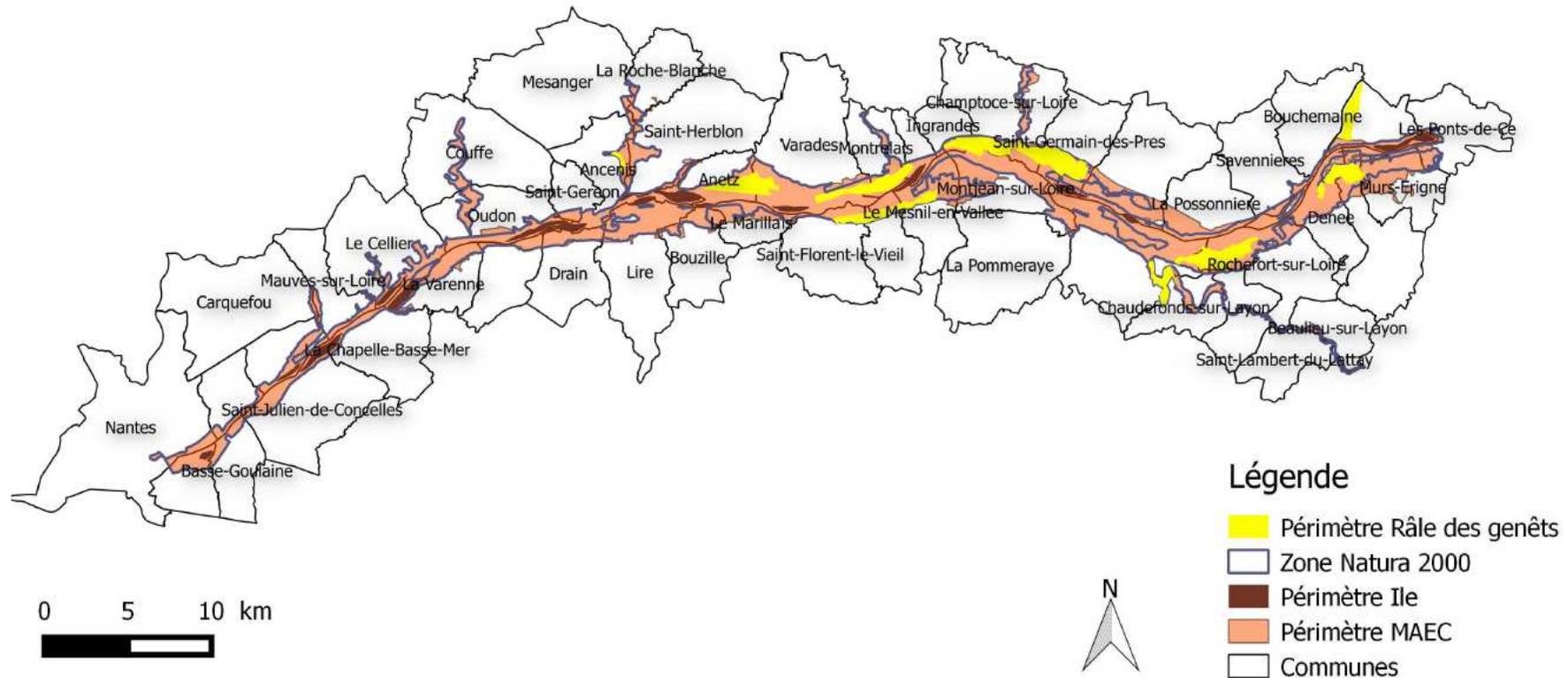
Enjeux PAEC



- Maintien des habitats et des espèces ciblés par les directives européennes « habitats » et « oiseaux » (Natura 2000),
- Maintien des rôles de corridors écologique et de coeurs de biodiversité de la vallée et des îles,
- Maintien de l'élevage pour maintien durable des prairies,
- Maintien de l'ouverture des milieux donc du pâturage sur les îles de Loire difficilement accessibles,
- Ciblage de mesures spécifiques sur zone à enjeu avifaune prairiale
- Maintien des prairies humides des affluents



Périmètres PAEC 2015



- Un périmètre global historique
- Actualisation du sous périmètre « Rôle » des genêts en concertation avec la LPO
- Création d'un sous périmètre « Iles »



MAEC proposées sur le site



	code mesure	Périmètres	Nouveaux cahier des charges 2015	Montant	Correspondance ancien dispositif
Mesures « Eleveurs » :	ZH1A	Classique	Pâturage ou fauche après le 5 juin Fertilisation limitée / Pas de phytos Pas plus de 1,4 UGB / ha	120 €/ha	ressemblent à PH1 : 150 €
	ZH2A	Classique ou Rôle	Pâturage ou fauche après le 5 juin Fertilisation limitée / Pas de phytos Pas plus de 1,2 UGB / ha et 0,6 UGB/ha en hiver	195 €/ha	
	ZH2B	Classique ou Rôle	Fauche après le 20 juin Pas de fertilisation / Pas de phytos Pas plus de 1,4 UGB / ha sur période autorisée Sortie des animaux au 15 décembre	296 €/ha	ressemble à PH2 : 278 € RA1 : 182€
	ZH2C	Rôle	Fauche après le 1^{er} juillet Pas de fertilisation / Pas de phytos Pas plus de 1,4 UGB / ha sur période autorisée Sortie des animaux au 15 décembre	347 €/ha	ressemble à RA2 : 300 €
	ZH2D	Rôle	Fauche après le 10 juillet Pas de fertilisation / Pas de phytos Pas plus de 1,4 UGB / ha sur période autorisée Sortie des animaux au 15 décembre	398 €/ha	Nouveau
	ZH2E	Iles	Pâturage ou fauche après le 5 juin Pas de Fertilisation / Pas de phytos Pas plus de 1,2 UGB / ha et 0,6 UGB/ha en hiver	217 €/ha	Nouveau
Mesures « Non éleveurs » ou « cumul » avec la BIO ou systèmes herbagers	MO2A / MO2B	Classique / Rôle	Fauche après le 20 juin / Fauche après le 10 juillet	151 €/ha / 202€/ha	Nouveau
Nouvelle mesure Bande refuge	BR3A		Bande non fauchée de 6 à 9 m de large Pas d'intervention jusqu'au 20 août Plan de localisation	0,40 €/ml	Nouveau

- Etre éleveur (>0,3UGB/ha de prairies)
- Engager 80% des surfaces éligibles
- Avoir + de 5% de prairies permanentes
- **Etablir un plan de gestion**

1 UGB =



=



=



=



Diapositive 21

AA2

en 49

ARTAUX Alois; 27/01/2016

+1210 ha encore engagés



Bilan MAEC 2015

	code mesure	Périmètres	Nouveaux cahier des charges 2015	Nombre d'exploitations	Surface
Mesures « Eleveurs » : - Etre éleveur (>0,3UGB/ha de prairies) - Engager 80% des surfaces éligibles - Avoir + de 5% de prairies permanentes - Etablir un plan de gestion	ZH1A	Classique	Pâturage ou fauche après le 5 juin Fertilisation limitée / Pas de phytos	30	426 ha
	ZH2A	Classique ou Rôle	Pâturage ou fauche après le 5 juin Fertilisation limitée / Pas de phytos Pâturage limité	96	1 623 ha
	ZH2B	Classique ou Rôle	Fauche après le 20 juin Pas de fertilisation / Pas de phytos Pâturage limité	81	593 ha
	ZH2C	Rôle	Fauche après le 1^{er} juillet Pas de fertilisation / Pas de phytos Pâturage limité	14	36 ha
	ZH2D	Rôle	Fauche après le 10 juillet Pas de fertilisation / Pas de phytos Pâturage limité	1	15 ha
	ZH2E	Iles	Pâturage ou fauche après le 5 juin Pas de Fertilisation / Pas de phytos Pâturage limité	15 (11 îles)	221 ha
Mesures « Non éleveurs » ou « cumul » avec la BIO ou systèmes herbagers	MO2A / MO2B	Classique / Rôle	Fauche après le 20 juin / Fauche après le 10 juillet	5/ 2	35 ha / 6 ha
			Total		2954 ha
Nouvelle mesure Bande refuge	BR3A		Bande non fauchée de 6 à 9 m de large Pas d'intervention jusqu'au 20 août	7	1800 ml

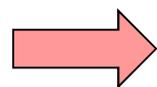
COPIL N2000 Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé – 29 janvier 2016

Aloïs Artaux - Chantal Deniaud – Chambre d'agriculture 49 et 44

Bilan campagne MAEC 2015



- Eleveurs majoritairement dans la zone exclus du dispositif : 80% d'engagement + contraintes pâturage + fertilisation limitée
- Bon renouvellement des contrats a priori
- Changements de règle en cours de campagne
 - Veaux à compter au pâturage (0,4 UGB)
 - Chargement à calculer sur le nombre de jours de pâturage autorisé
 - Changement montant Bande Refuge



Besoin d'une présentation des cahiers des charges définitifs et points de contrôles arrêtés le 10 décembre 2015

Bilan campagne MAEC 2015



- Les freins à l'engagement de la Bande refuge (ouverte en zone râle des genêts) :
 - Manque de foin = achat chaque année
 - Fauche faite par un tiers (voisin, entreprise, membre GAEC...)
 - Risque de se la faire « *faucher* » !
 - Pas de zone propice et facile à mettre en place
 - Impossibilité de la mettre sur des contrats MAET en cours
 - Pas prêts

Et les paiements 2015 ?



- Alerte sur le temps d'instruction avec des DDT qui annoncent une instruction entre juin et décembre 2016 !!!
- **2 années de cahiers des charges respectés par les agriculteurs sans savoir si le dossier est accepté (éligibilité)**

Annonce du ministère avance en avril ?

Bilan campagne MAEC 2015



Mesures bien contractualisées globalement mais exclusion de certaines exploitations



Nécessite une animation importante



Changements cahiers des charges et baisse du montant de la BR en cours de campagne : quels effets ?



Attente des premiers contrôles (plan de gestion, bande refuge...)

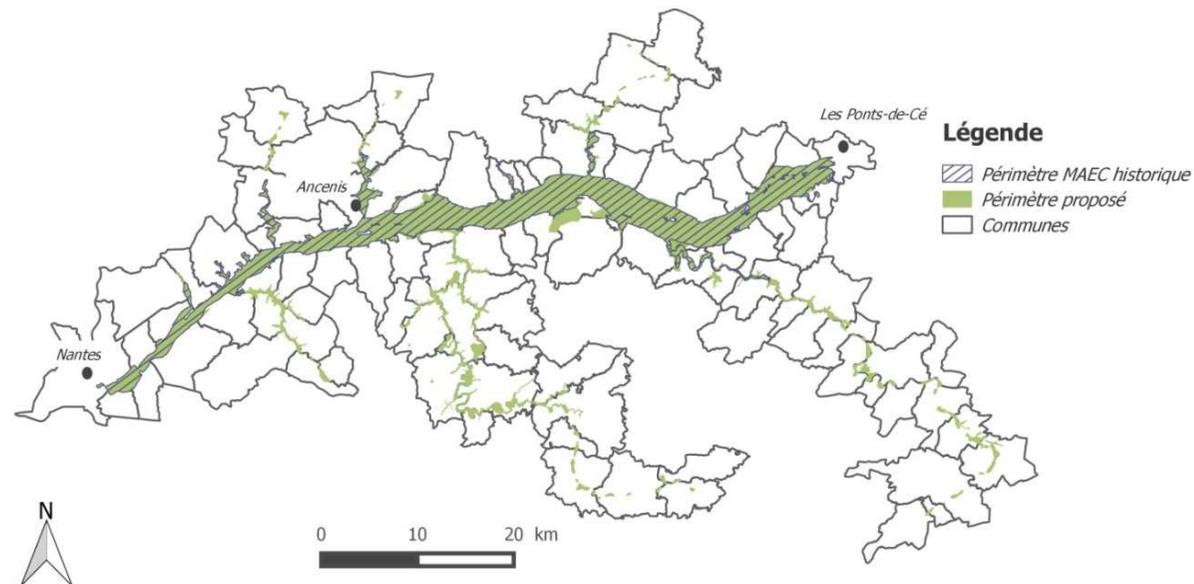
Campagne MAEC 2016



- Proposition d'extension sur les vallées adjacentes (mesures coteaux)
- 54 exploitants à rencontrer pour 2016 sur le périmètre historique

Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé, vallées affluentes et milieux secs associés

Périmètre de mise en oeuvre du PAEC



COPIL N2000 Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé – 29 janvier 2016
Aloïs Artaux - Chantal Deniaud – Chambre d'agriculture 49 et 44

EVALUATION DU DISPOSITIF AGRO-ENVIRONNEMENTAL TERRITORIALISÉ ET EVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES PRAIRIES MAIGRES DE FAUCHE



...sur le site Natura 2000 de la « Vallée de la Loire de Nantes aux
Ponts-de-Cé et ses Annexes »

Stage de fin d'études, mars à août 2015

CONTEXTE GÉNÉRAL

Méthodologie

Étude bibliographique

Entretiens individuels avec 27 agriculteurs

Inventaires botaniques sur les Prairies maigres de fauche

1. Évaluation du dispositif agroenvironnemental

- Tirer des **conclusions** sur l'efficacité du dispositif,
- Donner des **perspectives d'amélioration** pour la programmation 2014-2020

2. Évaluation de l'état de conservation des Prairies maigres de fauche

- Actualiser les **connaissances** relatives à l'habitat : définition et état de conservation
 - Analyser les **effets des pratiques agricoles** sur cet habitat
 - Proposer une **mesure de gestion** adaptée



1. Évaluation du dispositif agroenvironnemental territorialisé

BILAN : QUELLE UTILITÉ DU DISPOSITIF ?

En termes socio-économiques

- + Aides compensatoires : **pérennisation des exploitations agricoles,**
- **Contraintes administratives** (démarches, enregistrement des pratiques, contrôles).



En termes environnementaux

- + MAE : **barrières à l'intensification** et à la **déprise agricole,**
- + **Préservation de la faune et de la flore** via des **pratiques extensives,**
- Problématique Rôle des genêts :
 - **non prise en compte de l'ensemble de l'avifaune prairiale**
 - **mesure de moins en moins pertinente** pour les agriculteurs



2. Évaluation de l'état de conservation des Prairies maigres de fauche de basse altitude.

DÉFINITION DE L'HABITAT & ÉTAPES DE L'ÉTUDE

Une Prairie Maigre de fauche en Pays-de-la-Loire

- en **bord de Loire** (bourrelet alluvial / lit majeur)
- sur une **surélévation topographique** : milieu séchant, sableux, peu soumis aux inondations
- milieu peu enrichi (oligo- à mésotrophe)



Une prairie maigre de fauche, sur bourrelet alluvial (Île Neuve-Macrière)

1) Collecte des données
(67 inventaires, 27 entretiens)

2) Détermination des associations phytosociologiques
(5 associations)

3) Analyses statistiques

4) Préconisations de gestion

2. Évaluation de l'état de conservation des Prairies maigres de fauche de basse altitude.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Résultats phytosociologiques :

→ **Cinq associations végétales** identifiées, parmi lesquelles le *Cirsio arvensis - Arrhenatheretum elatioris* traduisant un habitat 6510 en **mauvais état de conservation**

Facteurs environnementaux et de gestion recensés :

- **Pratiques sur la parcelle** (fauche, pâturage)
- **Dates de fauche**
- **Chargement en bétail annuel**
- **Fréquence des inondations/crués**
- **Texture du sol**
- **Topographie** (île, bourrelet alluvial, lit majeur...)

→ Près de **24 % des relevés** concernent des prairies en **mauvais état de conservation**

→ La plupart se retrouvent **sur les îles**



2. Évaluation de l'état de conservation des Prairies maigres de fauche de basse altitude.

Principales mesures proposées dans le cahier des charges

- Absence totale de fertilisation
- Première exploitation de la prairie par fauche ou pâturage à partir du 10/06
- Chargement annuel maximal : 1,2 UGB/ha/an

CONCLUSIONS

- La richesse environnementale sur le site Natura 2000 repose beaucoup sur le dispositif agroenvironnemental...
- ... à condition qu'il soit **adapté aux principaux enjeux territoriaux...**
- ... ce qui nécessite une **mise à jour fréquente des connaissances** en termes : d'évolution des espèces, d'état de conservation des habitats naturels, des besoins des exploitants agricoles.





EVALUATION DES INCIDENCES AU TITRE DE NATURA 2000



 Conservatoires
d'espaces
naturels



EVALUATION D'INCIDENCES

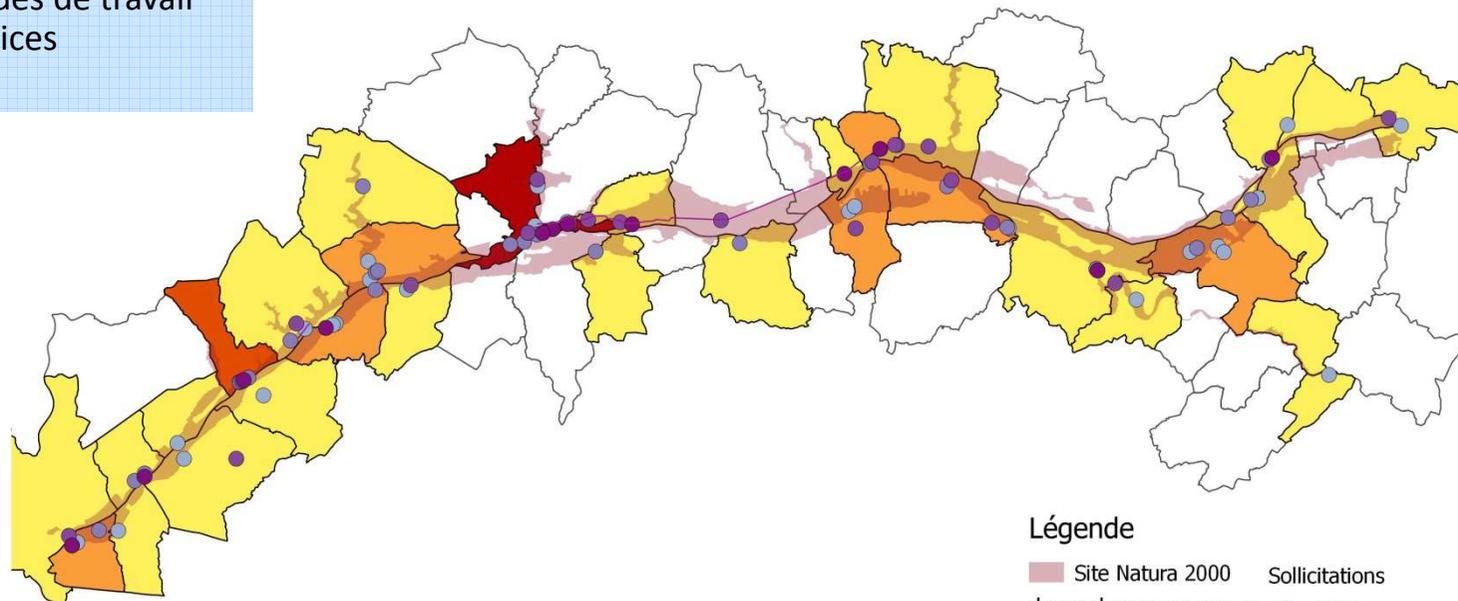
29 sollicitations en 2015: 15 en 44 et 14 en 49 (24 en 2014, 24 en 2013, 19 en 2012)

Site Natura 2000 de la Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé

Nombre de demande par commune de 2012 à 2016



- Une répartition relativement homogène
- Des habitudes de travail avec les services instructeurs



Légende

Site Natura 2000	Sollicitations
1 - 3	2012
4 - 5	2013
6 - 10	2014
11 - 15	2015
	2016

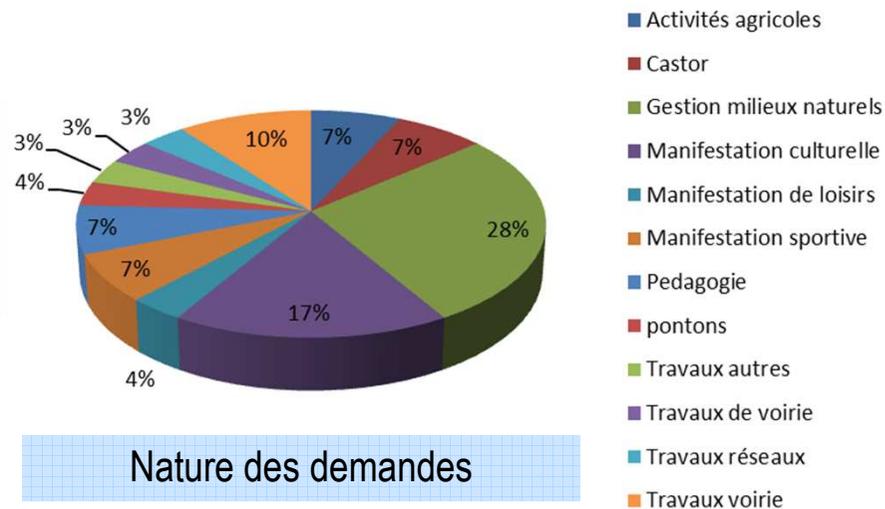


L'animation Natura 2000 : site Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé et zones annexes est cofinancée par l'Union européenne

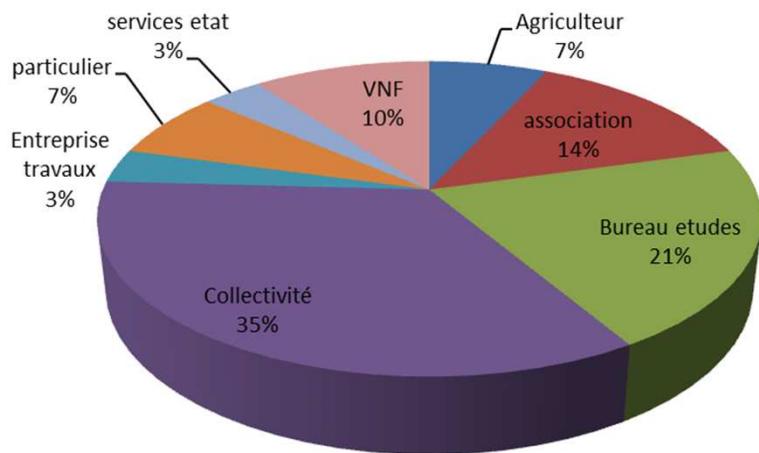


EVALUATION D'INCIDENCES

↻ La majorité des demandes concernent :
 - l'accompagnement pour des actions de gestion des milieux naturels
 - L'organisation de manifestations diverses.



Nature des demandes



Nature des demandeurs

↻ La majorité des demandes proviennent de collectivités et bureau d'études.





AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES



 Conservatoires
d'espaces
naturels



AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

- Suivi des chiroptères du site (Mauves sur Loire, Montjean, Savennières)
- Suivi des 2 stations de Marsilée à quatre feuilles (Drain et la Varenne)
- Inventaires sur les stations réservoirs d'Angélique et plan de gestion de ces stations





COMMUNICATION ET SENSIBILISATION



 Conservatoires
d'espaces
naturels

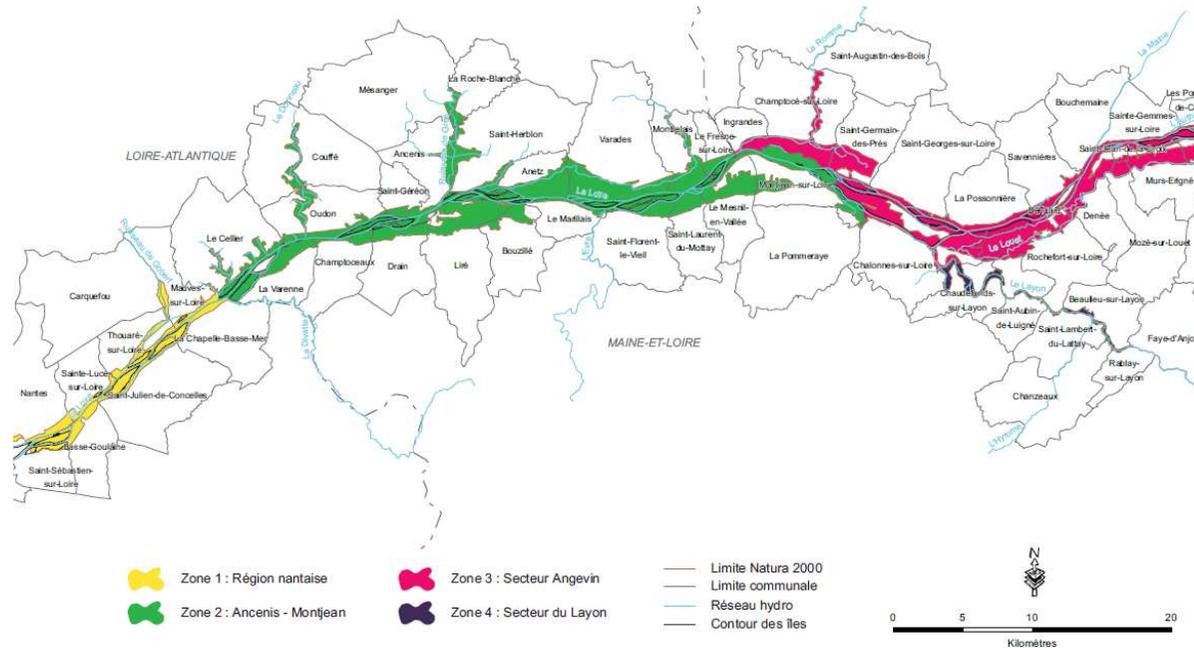


LES COMITÉS LOCAUX

- Démarche propre à la structure animatrice
- Communication dans les bulletins municipaux et par mail
- Participation de:
 - communes (services et élus)
 - associations, professionnels
 - universitaires
 - particuliers



Comité local à Anetz

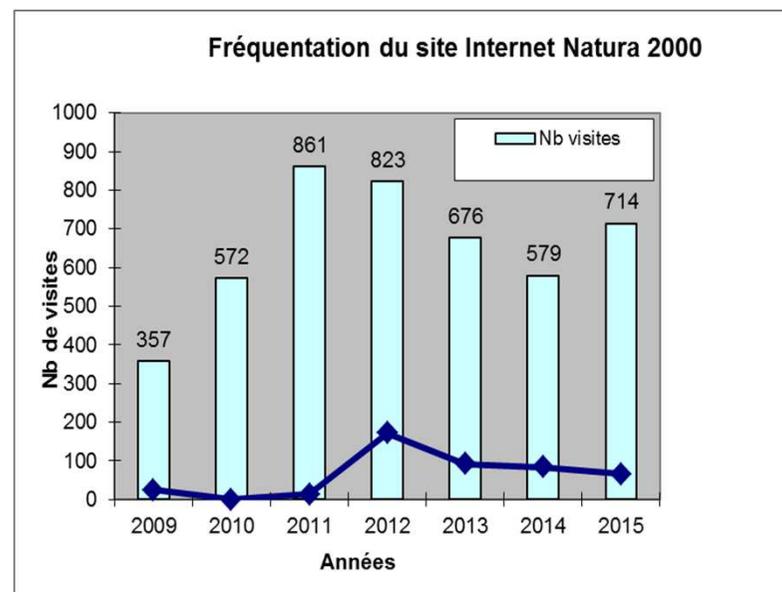


SITE INTERNET



Un outil intéressant

- Source d'information et de dossiers à télécharger
- Nécessité de communiquer sur ce site





PERSPECTIVES 2016



PERSPECTIVES 2016

- Animation MAEC : des réunions d'informations à organiser, 54 agriculteurs à rencontrer avant la mi-mai sur le périmètre historique+ animation sur le périmètre étendu
- Contrats Natura 2000
- Projet réintroduction de la Marsilée + plans de gestion Angélique des Estuaires
- Mise à jour de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire
- Actualisation du DOCOB
- Travail en collaboration sur le Contrat Loire et ses Annexes
- Stratégie foncière sur la Loire



CONTACTS

Emilie GENERAL

e.general@cenpaysdelaloire.fr

Charline DECRAEMERE

c.decraemere@cenpaysdelaloire.fr



02.28.20.51.66
2 rue de la Loire
44200 Nantes

<http://loire-nantes-pontsdece.n2000.fr/>

Merci de votre attention